

Communiqué de presse

des Médecins en faveur de l'Environnement (MfE), le 27 janvier 2026

Les automates à billets n'acceptant pas les espèces dans les transports publics :

Seulement de maigres économies

De moins en moins d'entreprises des transports publics (TP) acceptent du liquide aux automates à tickets. La raison : faire des économies. Nous avons fait le calcul en utilisant l'exemple de la société Berne-Lötschberg-Simplon (BLS). Le résultat : sans fente d'insertion des pièces, BLS économise seulement 8 francs par jour et automate. Mais la suppression du liquide fait inutilement obstacle à l'utilisation des transports publics et nuit ainsi à la protection de l'environnement et du climat.

De plus en plus d'entreprises de TP veulent supprimer la fente pour pièces sur les automates de tiquets. Car ceux qui acceptent l'argent liquide sont plus chers à l'achat et à l'entretien. Toutefois : combien économisent vraiment les entreprises de TP avec des automates refusant les espèces ? L'**Oekoskop**, la revue spécialisée des Médecins en faveur de l'Environnement (MfE), a fait les comptes à l'exemple de BLS.

Juste 8 francs par jour et automate

Le résultat : un automate de BLS n'acceptant pas les espèces économise 7,95 francs par jour, donc à peine 8 francs. Cela correspond, en 2024 à **2,4 % des recettes moyennes des tickets par machine** resp. 4,9 % de ses recettes en espèces. Ou environ au prix d'un billet de Berne à Belp BE resp. à un billet demi-tarif vers Busswil BE. C'est très modique. Encore plus en relation avec la totalité des frais de commercialisation pour les tickets et abonnements, la page Web, les applications et pour le service au guichet, comme le confirme aussi la communauté des transports de Lucerne à l'**Écoscope**.

Les souhaits de la clientèle comptent peu

Ce faisant, 20 à 50% des passagers règlent leurs tiquets en liquide aux automates, un petit sondage auprès des entreprises de transport l'a montré. Mais certaines ne se soucient pas des souhaits et besoins des passagers. Ni par ex. les transports publics de Bâle (BVB), ni la BLS n'ont interrogé leur clientèle concernant la suppression de leurs automates à espèces. Pourtant, les retours étaient clairs lors d'un test de tels automates réalisés par la BLS : « Beaucoup de clients et de clientes souhaitent toujours pouvoir payer leur ticket en liquide », déclarait à l'époque la société ferroviaire dans un communiqué de presse.

BLS : Faire abandonner l'« habitude » du liquide

Malgré cela, BLS veut supprimer la fente pour les espèces sur les automates, comme annoncé en octobre 2025. Car, voilà ce que déclarait la BLS sur demande : la plupart de la clientèle « utilise les espèces par habitude ». Alors, l'entreprise veut apparemment que ses passagers s'en débarrassent. Au passage : Bernmobil a acheté ses nouveaux automates conjointement avec BLS – pourvus cependant d'une fente.

Les recettes fiscales pour les espèces aux automates

Les automates BLS se trouvant sur le territoire cantonal de Lucerne continuent à accepter les espèces. Et ce, car le canton de Lucerne, resp. ses contribuables, indemnisent BLS de la fente. Malgré de faibles surcoûts pour les automates acceptant les espèces, diverses entreprises de transport ne considèrent pas

cela comme faisant partie intégrante de leur mission première. Pour cela, elles exigent des subventions supplémentaires. Il convient de donner un coup d'arrêt à cela.

Le pré-payé : plus onéreux pour les passagers

Comme alternative au ticket réglé en espèces, les entreprises de transport vantent les cartes pré-paiées. Ces dernières doivent être chargées avec au moins 10 francs et ont une validité réduite. Les transports publics de Bâle (BVB) ignorent encore si les montants restants seront restitués. BLS ne rembourse rien. Les utilisateurs et utilisatrices de ce type de cartes perdent donc, éventuellement, de l'argent – une autre entrave à l'utilisation des TP.

Prévoir des trajets spontanés ?

Une personne voulant prendre spontanément un bus ou un train, où peut-elle acheter une carte pré-paiée ? BLS recommande «de se procurer à temps une carte pré-paiée. » Donc de prévoir des trajets spontanés ? Ainsi, les entreprises de TP encouragent la resquille – qu'elles criminalisent de plus en plus.

Les espèces aux automates comme obligation

La Confédération, les cantons et les villes doivent contraindre leurs entreprises de transport à continuer à accepter les espèces aux automates. Sinon, les personnes ne voulant pas ou ne pouvant pas participer à la numérisation seront exclues des TP – tout en les finançant massivement via leurs impôts.

Informations de fond :

Les économies des entreprises de TP aux dépens du climat : **les passagers sans liquide laissés pour compte** (Oekoskop 4/25, en allemand)

Contact :

Dr Martin Forter, directeur des MfE	061 691 55 83
-------------------------------------	---------------

Bernhard Aufderegg, dr en médecine, Président des MfE	079 639 00 40
---	---------------